Renouvellement de la certification du *(nom du lieu certifié)*

Déclaration sur l’honneur

**Nom du lieu certifié :**

**Adresse du lieu certifié :**

**Nom et prénom du gestionnaire :**

**Adresse mail :**

**Numéro de téléphone :**

La déclaration infra permet la prolongation de la certification du *(nom du lieu certifié)* pour l’année *2022-2023*.

Le *(nom du lieu certifié),* représenté par *(nom prénom du gestionnaire)* s’engage à :

* Payer la cotisation annuelle de 60,50 € TVAC. Veuillez nous envoyer vos coordonnées de facturation svp. Nous vous transmettrons une facture.
* Avertir Access-i en cas de travaux/aménagements réalisés, prévus ou en cours, qui auraient un impact sur le niveau de l’accessibilité du lieu. Si tel est le cas, j’accepte qu’un bureau d’expertise agréé par Access-i me contacte afin de poser des questions relatives à ces changements, et se rende éventuellement sur place afin de procéder à un état des lieux.

Certifié et sincère,

Fait à *(Lieu et date)*  
  
  
Signature manuscrite ou électronique

*Cette déclaration est à envoyer :*

Électroniquement, à l’adresse mail suivante : [communication@access-i.be](mailto:communication@access-i.be)

**OU**

Par courrier postal à :

Access-i Asbl

A l’attention de Madame Maureen MACOIR

Rue Nanon, 98

5000 Namur